



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMA TURE
MINISTRE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE
SECRETARIAT GENERAL
PROGRAMME DE COOPERATION TCHAD-FIDA
PROJET DE RENFORCEMENT DE L'INNOVATION DANS L'ENTREPRENARIAT
AGRO-PASTORAL DES JEUNES ET FEMMES DU TCHAD (RENFORT)
UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DE PROJET



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (Consultant individuel)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un Consultant Individuel chargé de modérer les ateliers de dialogue sur la mobilisation communautaire et l'inclusion des jeunes et femmes

Numéro de référence : N° ~~406~~ /PR/PM/MPIA/SG/PCTF/RENFORT/2024

La République du Tchad a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir les coûts du Projet de Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (RENFORT) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du projet RENFORT.

Les services de conseil ("les services") consistent à modérer des ateliers de dialogue sur la mobilisation communautaire et l'inclusion des jeunes et femmes, la durée totale de la mission est de 32 jours.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du Client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

La Secrétaire Générale du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Les critères de présélection sont les suivants : être titulaire d'un diplôme de Master en Droit, sciences sociales, développement rural, sociologie, anthropologie ou autres domaines connexes, avoir au moins 5 ans d'expérience sur la conduite d'un projet d'insertion des jeunes et femmes, une bonne connaissance de la mobilisation communautaire, l'inclusion sociale, l'insertion socioéconomique des personnes vivant avec le handicaps, l'engagement citoyen et politique de la jeunesse et de la femme, expérience en modération sur le dialogue communautaire ou activité similaire est un atout, la connaissance des règles de transparence et d'équité en matière de genre, serait un plus, solides capacités d'analyse et de synthèse des situations et habilité à trouver des solutions, aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de proactivité, aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel, solides capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler de façon claire et précise ses idées, aptitude à communiquer de façon efficace avec des réponses aux problèmes exposés par les participants (es), ouverture d'esprit et volonté de faire preuve d'adaptabilité et de souplesse dans les relations de travail, capacité à planifier et organiser les tâches mandatées, avoir une très bonne connaissance des zones d'intervention du Projet RENFORT.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Coordination technique du RENFORT à Dourbali, Tel : (235) 66 22 79 11, Email : m.odette@fidatchad.org, au plus tard... **2.9. NOV. 2024**.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite au moyen des formulaires prévus à cet effet. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Antenne des Projets FIDA, Tél : +235 66 29 70 25 à N'Djaména, au plus tard... **0.6. DEC. 2024** à 12 heures et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de modérer des ateliers de dialogue sur la mobilisation communautaire et l'inclusion des jeunes et femmes du Projet RENFORT ».

NDjaména, le **11 NOV 2024**

**La Secrétaire Générale du Ministère de la Production
et de l'Industrialisation Agricole**



Madame FATIME BRAHIM NOKOUR